

UN
CONSEIL
SOCIAL À
L'ÉCOUTE
DE VOS
BESOINS





Gestion des âges : anticiper et accompagner le changement
Prévention santé au travail :
de l'accompagnement à l'expertise

GESTION DES ÂGES

UN DISPOSITIF CONCRET FACE AUX NOUVELLES MESURES RELATIVES À LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES, ET À L'EMPLOI DES SENIORS

Stages « POINT 50 » cycle parcours senior

Destinés aux salariés autour de la cinquantaine (à 12-15 années du départ effectif en retraite), les stages « POINT 50 » proposent d'engager une réflexion professionnelle et personnelle à un moment clé.

Sur une journée, des stagiaires abordent des thèmes comme :

- l'enjeu des ressources à leur disposition au moment de la retraite et la façon de les améliorer,
- la question du capital santé et la nécessité de tenir compte de certains clignotants,
- les informations permettant de réfléchir à la dynamique de la deuxième partie de la vie professionnelle.

Cette journée de formation-action permet aux participants de prendre conscience de différents enjeux et de rester acteurs de leur vie professionnelle.

Stages « CAP 60 » cycle parcours senior

Avec Cap 60, les salariés seniors, à 2 ou 3 ans du départ effectif en retraite, peuvent consacrer un moment privilégié à la préparation de ce changement de vie. Au programme des 3 jours :

- des informations précises sur leurs revenus futurs,
- la transmission de leur patrimoine,
- des conseils pour entretenir leur capital santé,
- des conseils pour réussir leur fin de vie professionnelle,
- une réflexion sur un nouveau projet de vie à la retraite.

Le stage alterne interventions d'experts et ateliers d'échanges et de réflexion. Les futurs retraités trouvent ainsi une écoute attentive pour les aider à aborder sereinement cette nouvelle étape de leur vie.

UNE RÉPONSE AUX PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES

DES ENTREPRISES

- Respecter les nouvelles exigences législatives : GPEC, emploi des seniors...
- Communiquer aux salariés des données fiables et compréhensibles sur la complexité des régimes de retraite.
- Donner aux collaborateurs des informations leur permettant de rester acteurs à l'aube de la deuxième partie de leur vie professionnelle.
- Prévenir l'usure professionnelle et les risques de santé.
- Concourir à la réduction de l'absentéisme par une prise de conscience individuelle des effets positifs de la prévention santé.

DES SALARIÉS

- S'informer, se responsabiliser par rapport à son parcours professionnel.
 - Avoir une projection sur le mode de calcul des ressources au moment de la retraite.
 - S'approprier des informations nécessaires à la préparation de sa retraite.
 - Mieux comprendre les enjeux de la santé.
 - Garder une motivation pour la période de transition.
 - Clarifier son positionnement et sa réflexion personnelle face à la future retraite.
-

PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

UNE RÉPONSE AUX NOUVELLES EXIGENCES LÉGISLATIVES

La Prévention Santé au Travail rejoint l'intérêt direct de votre entreprise, tout en la mettant en conformité avec les politiques définies par l'OMS et le Haut Comité de la Santé Publique.

PRIMAVITA propose des dispositifs modulables selon vos besoins (conférences, rencontres avec spécialistes, ateliers-tests, expositions...) dans 7 principaux domaines

- Les troubles alimentaires.
- Les troubles du sommeil.
- Les troubles musculo-squelettiques.
- Les risques cardio-vasculaires.
- Le stress.
- Les addictions : tabac, alcool, drogues...
- Le risque routier.

2 niveaux d'intervention

- Une gamme structurée de produits prévention santé.
- Une démarche d'accompagnement par des animateurs santé :
 - À partir du constat et des besoins exprimés en termes de prévention des risques, un comité de Prévention Santé est mis en place afin d'élaborer un diagnostic précis.
 - À l'appui de ce diagnostic, un animateur Prévention PRIMAVITA, accompagné d'un expert, propose un programme adapté : actions de sensibilisation et formations.
 - Cette démarche de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail peut ensuite faire l'objet d'une valorisation tant en interne qu'en externe.

« Notre rôle est d'accompagner l'entreprise en répondant à son besoin spécifique tout en lui permettant de s'approprier durablement la dynamique de l'amélioration des conditions de travail pour être encore plus forte et plus performante. »

Dr Gérard Mathern

Consultant-Formateur Prévention Santé au Travail PRIMAVITA

DES INTÉRÊTS PARTAGÉS

PAR L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

- Respect des obligations réglementaires.
 - Meilleure maîtrise des arrêts maladies, des accidents du travail et des maladies professionnelles.
 - Amélioration de la qualité de vie au travail.
 - Bien informés, responsabilisés aux risques santé et guidés dans de bons comportements à adopter, les collaborateurs sont plus efficaces à leurs postes de travail.
 - L'entreprise bénéficie d'une image positive tant en interne qu'en externe.
-

PRIMAVITA : DES DISPOSITIFS INNOVANTS À VOTRE SERVICE

UN CONSEIL SOCIAL À VOS CÔTÉS

Des enjeux partagés avec vous

- Sociétaux : pérennité des systèmes de retraite, avenir du système de protection sociale...
- Législatifs : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, obligations en matière d'emploi des seniors.
- Économiques : maîtrise des taux de cotisation (arrêt maladie, accident du travail, maladies professionnelles) et optimisation de la masse salariale.

À votre disposition

- Deux lignes de produits innovants :
 - Gestion des Âges,
 - Prévention Santé au Travail.
- Des solutions concrètes contribuant à une meilleure maîtrise du parcours professionnel et à l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Une démarche originale d'accompagnement par des animateurs santé.

Un dispositif modulable selon vos besoins

- Actions de sensibilisation.
- Conférences débats.
- Expositions thématiques.
- Animation de journées évènementielles.
- Formations...

Un réseau d'experts qualifiés et plus de 50 animateurs AG2R LA MONDIALE, formés aux techniques de communication, mettent leurs compétences à votre service, avec une dynamique de groupe active et participative.

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ
PRIMAVITA AU :
01 46 73 12 60**
primavita@ag2ramondiale.fr

L'OFFRE AG2R LA MONDIALE POUR LES ENTREPRISES

AG2R LA MONDIALE offre une gamme étendue de solutions d'épargne et de retraite.

ENTREPRISE

SANTÉ

Mutuelle

PRÉVOYANCE

Décès

Maladie & Accident

Perte d'autonomie

ÉPARGNE SALARIALE

Constitution d'un capital

Transmission d'un patrimoine

RETRAITE

Revenu à vie

PASSIFS SOCIAUX

Optimiser le financement

SERVICES ET INNOVATION SOCIALE

Prévention et conseil social

AG2R LA MONDIALE
104-110 Bd Haussmann
75379 Paris Cedex 08
www.ag2rlamondiale.fr

PRIMAVITA

1 RUE AUGUSTINE VARIOT - 92245 MALAKOFF CEDEX

TÉL. : 01 46 73 12 60 - FAX : 01 46 73 12 99

MAIL : PRIMAVITA@AG2RLAMONDIALE.FR

ORGANISME DE FORMATION DU GROUPE AG2R LA MONDIALE.
DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 11 75 41669 75 AUPRÈS DU PRÉFET
DE RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.
SAS AU CAPITAL DE 42 500 € - RCS 491 307 336